



# DPAM

DIRECTION POLYNÉSIEENNE DES AFFAIRES MARITIMES

## Lutte contre le Covid 19

### Recommandation pour les navires de pêche

#### Fiche 3 : le travail à bord d'un navire de pêche

#### 3 règles :



**Règle 1**  
Maintenez une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes



**Règle 2**  
Lavez-vous régulièrement les mains avec savon et/ ou solution désinfectante



**Règle 3**  
Nettoyez et désinfectez l'espace de travail pour la destruction des germes

#### 5 recommandations



**Maintenir une distance d'au moins 1 mètre** avec les collègues embarqués



**Un seul marin par passerelle.** A défaut et si la passerelle est grande, maintenir une distance minimale d'un mètre et porter masque ou écran facial, des gants, et sortir régulièrement.



**Lors des manœuvres** respecter une distance d'un mètre entre les marins. En cas d'impossibilité, porter un masque ou un écran facial et des gants.



**Lors du traitement des captures,** respecter une distance entre les personnes. En cas d'impossibilité, porter un masque ou un écran facial et des gants.



**Au retour, une fois à quai,** nettoyer la tenue à l'eau savonneuse et rincer. Rincer aussi les bottes et laver les gants s'ils ne sont pas jetables.